

HOLY SEE PRESS OFFICE
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE



BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIEGE
PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLIS

BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0337

Sabato 09.06.2001

Pubblicazione: Immediata

Sommario:

- ◆ **LE UDIENZE**
- ◆ **VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DEL CONGO**
- ◆ **UDIENZA AI MEMBRI DEL CONSIGLIO DI AMMINISTRAZIONE DELLA "CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE" (FRANCIA)**
- ◆ **UDIENZA AI PARTECIPANTI ALLA PLENARIA DELLA PONTIFICIA COMMISSIONE DI ARCHEOLOGIA SACRA**
- ◆ **LETTERA DEL SANTO PADRE ALL'INVIATO SPECIALE ALLE CELEBRAZIONI DEL CENTENARIO DEL CONGRESSO EUCHARISTICO NAZIONALE DI ST. LOUIS (U.S.A.), (15-16 GIUGNO 2001)**
- ◆ **INTERVENTO DELLA DELEGAZIONE DELLA SANTA SEDE ALLA XXV SESSIONE SPECIALE DELL'ASSEMBLEA GENERALE DELL'O.N.U. SUGLI INSEDIAMENTI UMANI**
- ◆ **DICHIARAZIONE DEL DIRETTORE DELLA SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE, DR. JOAQUÍN NAVARRO-VALLS**

◆ **LE UDIENZE**

LE UDIENZE

Il Santo Padre ha ricevuto questa mattina in Udienza:

S.E. Mons. Diego Causero, Arcivescovo tit. di Grado, Nunzio Apostolico nella Repubblica Araba di Siria;

S.E. Mons. Józef Wesolowski, Arcivescovo tit. di Slebte, Nunzio Apostolico in Bolivia;

Partecipanti alla Plenaria della Pontificia Commissione di Archeologia Sacra;

Membri del Consiglio di Amministrazione della "Caisse Nationale de Crédit Agricole" (Francia).

Giovanni Paolo II ha ricevuto oggi in Udienza:

Em.mo Card. Giovanni Battista Re, Prefetto della Congregazione per i Vescovi.

[00972-01.01]

VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DEL CONGO

Pubblichiamo di seguito il discorso che il Santo Padre Giovanni Paolo II ha rivolto agli Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale del Congo, ricevuti questa mattina e incontrati nei giorni scorsi, in separate udienze, per la Visita "ad Limina Apostolorum":

• DISCORSO DEL SANTO PADRE

Chers Frères dans l'épiscopat,

1. C'est avec joie que je vous accueille au moment où vous accomplissez votre visite *ad limina*. Vos rencontres avec le Successeur de Pierre et avec ses collaborateurs sont une occasion importante pour manifester votre communion ainsi que celle des diocèses du Congo avec l'Église universelle. Je souhaite que vous trouviez ici les encouragements et le réconfort nécessaires pour accomplir votre ministère épiscopal dans votre pays.

Je remercie le Président de votre Conférence épiscopale, Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, de la présentation qu'il m'a faite en votre nom des grands problèmes auxquels l'Église et le peuple congolais se trouvent affrontés aujourd'hui.

À votre retour dans vos diocèses, portez à vos prêtres, aux religieux, aux religieuses, aux catéchistes et à tous les fidèles, le salut affectueux du Pape, qui demeure proche de chacun d'eux par la pensée et par la prière. Transmettez à tous vos compatriotes mes souhaits cordiaux pour un avenir de paix et de réconciliation, afin que tous puissent vivre dans la sécurité et la fraternité retrouvées.

2. Après avoir vécu une période tragique qui a fait de nombreuses victimes, imposant à un grand nombre de vos compatriotes de connaître l'exil et causant des destructions matérielles considérables, votre pays a entrepris des efforts importants pour permettre à tous les Congolais de vivre dans la sécurité et de parvenir définitivement à la concorde nationale. Au cours de cette période d'épreuves, vous avez fait entendre votre voix pour appeler à la paix et à la réconciliation. Tout récemment encore, vous avez adressé à vos fidèles et à tous les hommes de bonne volonté un vigoureux message sur le dialogue, la vérité et la justice, comme chemin de paix. Je vous remercie de votre engagement et de celui de vos communautés aux côtés de votre peuple dans la détresse et le désarroi. Tout au long de ces dramatiques événements, l'attitude de l'Église et de ses ouvriers apostoliques pour aider les populations dans l'épreuve commune a été admirable. Toutefois, on ne peut que regretter le trop grand nombre de prêtres, de religieux et de religieuses qui ont quitté le pays en cette période troublée. Je souhaite vivement qu'ils puissent reprendre rapidement leur place dans vos diocèses et accepter courageusement une mission pastorale auprès de leurs compatriotes.

Aujourd'hui, en une étape de la vie du pays qui est décisive pour son avenir, je vous encourage à avoir toujours

plus d'audace pour ouvrir des chemins de réconciliation entre tous les fils de la nation et à inciter les catholiques et tous les hommes de bonne volonté à être plus que jamais des artisans infatigables de paix.

Poursuivez avec ardeur l'annonce de l'Évangile que nous a laissé le Seigneur. Invitez sans relâche les fidèles de vos diocèses à revenir au Christ, apprenez-leur à fixer leur regard sur son visage qui manifeste l'amour du Père pour tous les hommes ! L'expérience tragique qu'a vécue le peuple congolais doit inciter les catholiques à regarder résolument en avant et à se lancer dans des initiatives apostoliques courageuses, fermement enracinées dans la contemplation et dans la prière.

3. Pour manifester la communion profonde qui vous unit dans cette tâche apostolique, il est indispensable que se développe toujours plus entre les pasteurs une authentique cohésion, notamment en donnant l'importance qui convient à la Conférence épiscopale, lieu de confrontation fraternelle des idées et de collaboration en vue du bien commun de vos Églises particulières. En étant toujours plus proches de vos prêtres et de vos fidèles, par une présence active dans vos diocèses, vous serez à même de reconstruire les communautés disloquées par la guerre, de soigner les cœurs blessés et d'aider tous ceux qui vous sont confiés à progresser sur les chemins de l'Évangile.

Ainsi que l'a souligné avec force le Concile Vatican II, "en tant que guides vers la perfection, les Évêques s'attacheront à faire progresser dans la sainteté leurs clercs, les religieux et les laïcs, selon la vocation particulière de chacun, ayant conscience d'être eux-mêmes tenus de donner l'exemple de la sainteté par leur charité, leur humilité et la simplicité de leur vie" (Décret *Christus Dominus*, n. 15). La charge de sanctification qui est confiée aux Évêques est en effet d'une importance capitale pour la vie de l'Église et de tous ses membres. Je vous invite à porter une attention particulière dans ce domaine à vos prêtres qui, avec vous, coopèrent à la mission de faire progresser le peuple de Dieu dans la sainteté. Soyez attentifs aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur existence quotidienne, humainement et spirituellement ! Leur exemple de vie spirituelle et morale doit être pour tous un signe clair de l'Évangile et de ses exigences. Apportez-leur le réconfort et le soutien de votre amitié, surtout dans les périodes plus éprouvantes pour leur ministère. Que celui qui tombe trouve en vous un père qui affronte les difficultés avec charité mais qui sait aussi faire preuve de rigueur au moment opportun!

4. Dans la lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, que j'ai adressée à toute l'Église au terme du grand Jubilé de l'An 2000, j'ai souhaité que les communautés catholiques retrouvent le même enthousiasme que les chrétiens de la première heure pour annoncer l'Évangile du Christ et en témoigner par toute leur existence. Il est en effet urgent de donner à l'évangélisation un souffle nouveau. Dans la période particulière que vit votre pays, une vigoureuse pastorale familiale est nécessaire afin que "les familles chrétiennes donnent un exemple convaincant de la possibilité d'un mariage vécu de manière pleinement conforme au dessein de Dieu et aux vraies exigences de la personne humaine : de la personne des conjoints et surtout de celle, plus fragile, des enfants" (n. 47). Les violences, la dispersion des familles ces dernières années, ont eu de graves conséquences sur l'unité de la cellule familiale et sur le respect de la dignité humaine. Aussi est-il nécessaire que les chrétiens soient toujours plus conscients de la responsabilité qui leur incombe pour préserver et développer les valeurs essentielles de la famille et du mariage chrétien. Une attention spéciale doit être donnée à la formation des consciences afin que la société entière respecte, défende et promeuve la dignité de toute personne humaine, à tous les moments et en tous les états de sa vie (cf. encyclique *Evangelium vitæ*, n. 81). En effet, plus que jamais, les catholiques doivent témoigner avec force que toute vie humaine possède un caractère sacré et inviolable dès son origine. Pour inciter à cette prise de conscience, il est essentiel de développer une large action éducative et de prendre des initiatives concrètes, notamment auprès des jeunes générations, afin que tous puissent entendre et accueillir les exigences évangéliques concernant le respect de la vie humaine et de sa dignité. Elles seront pour chacun un guide et un moyen précieux pour réussir pleinement son existence.

5. Les difficultés que connaissent les jeunes, dues notamment aux conditions de grande pauvreté ou aux conséquences des violences qui souvent les marquent encore profondément, doivent inciter les pasteurs à développer une pastorale de la jeunesse adaptée à leurs situations et aux problèmes auxquels ils sont affrontés. Je souhaite que l'Église les aide à vaincre toute tentation de violence, afin que le désir qu'ils portent en eux de changer la vie devienne un engagement authentique pour édifier une société nouvelle sans divisions, sans oppositions, sans discriminations, un engagement fondé sur la fraternité et la solidarité. Qu'ils manifestent avec audace que tous les hommes sont frères, parce qu'ils ont un même Père qui les aime passionnément ! Aux

jeunes du Congo, dites que, par le cœur et par la prière, le Pape est proche d'eux, de leurs préoccupations quotidiennes, et qu'il les invite à ne jamais désespérer de la vie!

Par son engagement dans les écoles et d'une manière générale dans l'éducation, l'Église apporte une contribution importante à la formation humaine, morale et spirituelle des jeunes. Pour coopérer avec toujours plus d'efficacité à la recherche du bien commun de l'ensemble de la société et à la réduction des fractures qui la divisent encore trop souvent, il est nécessaire d'éduquer la jeunesse au respect mutuel entre les personnes, entre les groupes humains et entre les communautés religieuses, et de favoriser l'esprit d'accueil et de dialogue. Je souhaite que, par leur témoignage ardent de vie chrétienne, les éducateurs transmettent aux jeunes des convictions assez fortes pour les aider à porter courageusement les épreuves et à prendre la part qui leur revient à la vie de la nation et de l'Église.

6. Par votre intermédiaire, chers Frères dans l'épiscopat, je voudrais dire à vos prêtres toute mon estime et mes encouragements très cordiaux pour leur engagement sacerdotal dans des conditions souvent très éprouvantes. Je les invite à développer en eux un esprit apostolique qui les conduise à répondre généreusement aux sollicitations de la mission, particulièrement dans les postes les plus humbles qui nécessitent un détachement de soi et une fidélité quotidienne au Seigneur qui les a appelés à sa suite. Je souhaite vivement que tous, sans oublier ceux qui vivent à l'extérieur de leur pays, aient présents au cœur les immenses besoins pastoraux de leurs frères et de leurs sœurs qui, dans leurs diocèses, attendent que leur soit annoncé l'Évangile et que leur soient distribués les Sacrements de l'Église.

L'attachement généreux et inconditionnel des prêtres à la personne du Christ se manifeste de manière remarquable dans le célibat qu'ils ont accepté librement. En respectant l'obligation canonique, qu'ils le vivent de façon joyeuse et transparente, en en faisant un témoignage prophétique de l'amour sans limites qui les unit au Christ ! Une vie spirituelle intense, accompagnée d'une formation permanente rigoureuse, leur permettra de répondre dans la sérénité et sans réticence à cette exigence évangélique que leur demande l'Église.

Chers Frères dans l'épiscopat, vous savez l'importance de la formation des futurs prêtres pour l'avenir de l'Église. Je vous encourage à donner à vos séminaires une place de choix dans vos priorités pastorales, afin que les jeunes puissent vérifier sereinement leur vocation et recevoir dans leur pays une solide formation humaine, spirituelle, morale, intellectuelle et pastorale. Une grande partie de l'efficacité de la formation dépend de la qualité des équipes de formateurs, appréciés pour leur compétence et l'exemplarité de leur vie sacerdotale. C'est pourquoi, je vous invite à faire les sacrifices nécessaires pour choisir avec soin les prêtres les plus aptes à une telle charge.

7. Je suis reconnaissant aux Congrégations et aux Instituts de vie consacrée pour leur engagement constant et courageux au service de l'Église au Congo, notamment par le travail généreux de leurs membres en faveur de l'éducation, de la formation, de la santé ou d'autres aides sociales. J'encourage les responsables religieux à donner une impulsion nouvelle à leurs structures de concertation diocésaines et nationales. Il est en effet important que, en relation étroite avec les Évêques et dans le respect des charismes propres, tous puissent collaborer fraternellement à l'unique mission de l'Église et apporter ainsi leur contribution à la communion ecclésiale.

Dans une société qui a connu tant de divisions et d'incompréhensions, les personnes consacrées ont une vocation particulière à annoncer "par le témoignage de leur vie, la valeur de la fraternité chrétienne et la force transformante de la Bonne Nouvelle, qui fait reconnaître chacun comme enfant de Dieu et pousse à l'amour oblatif envers tous et spécialement envers les plus humbles" (Exhortation apostolique *Vita consecrata*, n. 51). Que toutes les communautés de consacrés, animées d'un ardent esprit de prière et d'ouverture à tous, soient vraiment des lieux d'accueil, de communion et d'espérance!

8. Je connais la présence active de l'Église, notamment à travers ses organismes caritatifs nationaux et internationaux, auprès des personnes atteintes par de graves maladies comme le Sida, auprès des réfugiés provenant de pays voisins et, d'une manière générale auprès de tous ceux qui souffrent des conséquences de la pauvreté. Je remercie et j'encourage très vivement tous ceux et toutes celles qui, avec tant de générosité et de

désintéressement, se mettent au service de leurs frères et de leurs sœurs. Ils sont ainsi, au nom de toute l'Église, les témoins de la charité du Christ parmi les plus démunis et les plus faibles de la société.

À tous les fidèles de vos diocèses et à tous les Congolais, je voudrais adresser un message particulier de paix et d'espérance. Pour dépasser les conséquences des conflits, des violences et des haines, et parvenir à une véritable réconciliation, le seul chemin à parcourir ensemble est celui de la fraternité et de la solidarité. Que tous soient des hommes et des femmes capables de vivre dans l'unité la riche diversité de leurs origines, de leurs cultures, de leurs langues, de leurs traditions et de leurs mentalités. Que jamais plus des frères ne se dressent contre des frères ! Avec pleine confiance, allez de l'avant dans l'espérance ! Dieu est fidèle, il n'abandonne jamais ses enfants.

9. Chers Frères dans l'épiscopat, à la fin de cette rencontre, je confie chacun de vos diocèses à la protection maternelle de la Vierge Marie, Reine de l'Afrique. Qu'elle vous accompagne dans l'œuvre d'évangélisation et qu'elle vous guide dans votre marche vers son divin Fils. Je vous encourage vivement à avancer sans crainte, avec un élan missionnaire renouvelé pour que, forts de la grâce du Christ et tendus vers le but auquel il nous convie, vous sachiez ouvrir au peuple qui vous est confié un avenir d'espérance et de paix. À chacun de vous et à tous vos diocésains, j'accorde de grand cœur une affectueuse Bénédiction apostolique.

[00973-03.01] [Texte original: Français]

UDIENZA AI MEMBRI DEL CONSIGLIO DI AMMINISTRAZIONE DELLA "CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE" (FRANCIA)

Alle 11.20 di questa mattina, nella Sala del Concistoro del Palazzo Apostolico Vaticano, il Santo Padre Giovanni Paolo II ha ricevuto in Udienza i Membri del Consiglio di Amministrazione della "Caisse Nationale de Crédit Agricole" (Francia), ed ha loro rivolto il discorso che riportiamo qui di seguito:

• DISCORSO DEL SANTO PADRE

Chers Amis,

Je vous souhaite la bienvenue, à vous, membres du Conseil d'administration de la Caisse nationale du Crédit Agricole, présents aujourd'hui à Rome dans le cadre d'un voyage de travail. Je salue bien cordialement vos conjoints. Je remercie votre Président, Monsieur Marc Bué, pour ses aimables paroles qui rendent compte de l'esprit dans lequel vous travaillez, appréciant aussi la généreuse offrande par laquelle les instances du Crédit agricole ont tenu à manifester leur solidarité avec les pays les plus pauvres de la planète.

Le contexte d'une économie toujours plus mondialisée contraint les entreprises à conquérir de nouveaux marchés en adoptant des stratégies de développement souvent agressives, liées à des impératifs de performance et de rentabilité. Cette logique économique ne cesse d'engendrer de criantes inégalités entre les pays. Et la dette internationale des pays pauvres constitue un obstacle majeur au processus de croissance de nombreuses nations, car elle compromet l'économie locale et le développement intégral des personnes, et elle met en péril la vie des familles et l'avenir des sociétés. En proposant des valeurs à la fois humanistes et mutualistes de progrès et de promotion de l'homme dans l'entreprise comme dans l'économie, vous travaillez à affermir la paix et la solidarité du genre humain. Dans cette perspective, je vous encourage à enraciner vos décisions dans une vision chrétienne de l'homme et de l'humanité, afin de contribuer efficacement à la construction d'un monde où les choix politiques et les options économiques répondent véritablement aux aspirations les plus profondes des nouvelles générations.

Confiant à la Vierge Marie tous les efforts déployés par vos soins pour édifier la civilisation de l'amour et de la fraternité, je vous accorde bien volontiers la Bénédiction apostolique, que j'étends à tous vos collaborateurs et à

vos familles.

[00974-03.01] [Texte original: Français]

UDIENZA AI PARTECIPANTI ALLA PLENARIA DELLA PONTIFICIA COMMISSIONE DI ARCHEOLOGIA SACRA

Alle 11.50, nella Sala Clementina, Giovanni Paolo II ha ricevuto in Udienza i partecipanti alla riunione plenaria della Pontificia Commissione di Archeologia Sacra ed ha loro rivolto il discorso che pubblichiamo di seguito:

• DISCORSO DEL SANTO PADRE

Carissimi Fratelli e Sorelle!

1. Desidero rivolgere il mio cordiale benvenuto a ciascuno di voi, che partecipate alla riunione plenaria della Pontificia Commissione di Archeologia Sacra. Oggi mi rendete visita al termine di due intense giornate dedicate ad un approfondito esame dell'attività da voi svolta durante il Grande Giubileo dell'Anno Santo Duemila.

Saluto con affetto Monsignor Francesco Marchisano, vostro Presidente, e lo ringrazio per le cortesi espressioni che ha voluto rivolgermi a vostro nome. Gli sono, altresì, grato per avermi illustrato il tema del vostro incontro: *Le catacombe cristiane d'Italia e l'Anno santo: bilancio di un pellegrinaggio.*

Grande, in effetti, è stato il contributo da voi offerto alla riuscita dell'Anno giubilare, che tanta eco ha suscitato nel mondo. Grazie per questo vostro servizio; grazie per l'amore e la competenza con cui continuate a impegnarvi per rendere le catacombe cristiane di Roma e d'Italia luoghi di nuova evangelizzazione, di preghiera e di promozione culturale per i pellegrini del mondo intero.

2. Fedeli alle finalità istituzionali della vostra Commissione, in occasione dell'Anno Santo vi siete proposti di agevolare il pellegrinaggio dei devoti e rendere più accoglienti le catacombe aperte al pubblico.

Questi due obiettivi sono stati tenuti presenti nella creazione di itinerari alternativi all'interno delle catacombe romane di San Callisto, San Sebastiano, Domitilla, Priscilla e Sant'Agnese, nei lavori di illuminazione e di restauro realizzati a Roma e in altre catacombe presenti sul territorio italiano. Di particolare rilevanza, quasi alla fine dell'Anno Santo, è stato il ripristino della copertura della splendida Basilica dei Santi Nereo e Achilleo nelle catacombe di Domitilla, in cui è possibile rivivere l'atmosfera spirituale che si respirava nei primi secoli dell'era cristiana.

Tale evento arricchisce ulteriormente quel patrimonio monumentale che rappresenta la testimonianza più concreta e tangibile del mondo delle catacombe, dove i primi cristiani idearono un sistema funerario nuovo, seppellendo i fedeli in tombe simili, umili e sobrie, all'insegna dell'uguaglianza e della comunitarietà.

3. Visitando le catacombe, in effetti, il pellegrino può tornare con la mente ai gesti dei primi cristiani, che organizzarono una sorta di "cassa comune" per assicurare una degna sepoltura a tutti i fratelli, comprese le vedove, gli orfani e gli indigenti. Alla base di tale scelta essi posero il valore della solidarietà e quello, ancora più grande, della carità.

La struttura stessa delle catacombe sottolinea il profondo radicamento di tali valori nella vita di quei primi fratelli nella fede: esse, come documenta la denominazione *coemeteria*, si presentano come grandi dormitori comunitari, dove tutti, indipendentemente dal loro grado e dalla loro professione, riposano in un abbraccio ideale, in attesa della resurrezione finale.

Nella penombra delle catacombe, l'attenzione dei visitatori è attirata da quelle semplici tombe, tutte uguali, chiuse con frammenti di marmo o di pietra, sui quali appaiono soltanto i nomi dei defunti. In molti casi, è assente anche tale semplice elemento di identificazione, quasi a volerne sottolineare, attraverso l'anonimato, l'uguaglianza di *hospites*. Altre volte questa è evidenziata da alcuni simboli: l'ancora, che riconduce al concetto della sicurezza della fede; il pesce, che allude al Cristo Salvatore e la colomba che richiama la semplicità ed il candore dell'anima, espressioni della comune fede.

4. Accanto ai semplici fedeli, nelle catacombe vennero situate, com'è noto, molte tombe di martiri delle persecuzioni di Decio, di Valeriano e di Diocleziano, subito grandemente venerate dai primi cristiani. Sulle loro tombe, come su quelle dei Papi e dei santi dei primi secoli, i pellegrini provenienti anche da lontane regioni del Mediterraneo e del Nord Europa lasciarono i loro nomi. Tali graffiti, estremamente preziosi per gli studiosi del culto antico, certificano una venerazione ininterrotta fino al presente.

Carissimi Fratelli e Sorelle! Il ricchissimo patrimonio di fede, di arte e di cultura, rappresentato dalla catacombe, trova nella vostra Pontificia Commissione di Archeologia Sacra un custode competente, rispettoso delle finalità di pietà e zelante nel favorirne la conoscenza e il proficuo accesso. A tale riguardo, desidero manifestare il mio compiacimento per l'impegno da voi profuso in vista dell'apertura di altre catacombe, come quelle di San Lorenzo al Verano e, nonostante le difficoltà e la complessità delle situazioni, di San Pancrazio e dei Santi Marcellino e Pietro. Nell'incoraggiare il vostro prezioso e generoso lavoro, auspico che tale sforzo sia presto coronato da successo. Esso, oltre a restituire al godimento dello storico o del cultore dei monumenti antichi una traccia significativa dei primi secoli cristiani, rende un utile servizio alla nuova evangelizzazione. Infatti, il moderno pellegrino, spesso disorientato e dubbioso, ripercorrendo gli itinerari seguiti dai primi cristiani e riappropriandosi dei loro gesti di devozione, può essere condotto più agevolmente a riscoprire la propria identità religiosa e a decidersi con rinnovato entusiasmo alla sequela di Cristo, come fecero tanti martiri dei primi secoli del cristianesimo.

Grazie, pertanto, per la vostra collaborazione all'annuncio di Cristo agli uomini del nostro tempo. Il Signore ricolmi i vostri cuori dell'ardore dei Santi e dei Martiri, che voi contribuite a far conoscere e ad onorare.

Mentre affido ciascuno di voi e i vostri cari alla celeste protezione della Madre di Dio, a tutti imparto una speciale Benedizione Apostolica.

[00975-01.01] [Testo originale: Italiano]

LETTERA DEL SANTO PADRE ALL'INVIATO SPECIALE ALLE CELEBRAZIONI DEL CENTENARIO DEL CONGRESSO EUCHARISTICO NAZIONALE DI ST. LOUIS (U.S.A.), (15-16 GIUGNO 2001)

Pubblichiamo di seguito la Lettera del Papa al Suo Inviato Speciale alle celebrazioni del Centenario del Congresso Eucaristico Nazionale di St. Louis (U.S.A.), in programma nella medesima città il 15 e 16 giugno 2001:

Venerabili Fratelli Nostro
IOANNI PETRO S.R.E. Cardinali SCHOTTE
Secretario Generali Synodi Episcoporum

Recordantes Nos iucundissima cum memoria de pastoralis Nostra salutatione inter dilectum gregem Sancti Ludovici et apud eius amatum Pastorem Venerabilem Fratrem Iustinum Rigali, nuper cognovimus centesimum annum celebratum iri a Eucharistico Congressu totius Nationis ibidem felicissime peracto.

Ut igitur quadam Nostra veluti praesentia nova idem eventus praeclarus et memorabilis etiam hoc anno

anniversario decoretur magisque honoretur, Legatum Nostrum atque Personae Nostrae testem interesse sollemnibus volumus, quae proximi mensis Iunii die XV et XVI eadem in urbe instituentur, quibus laetissimus audivimus fore ut decena Christifidelium milia adsistant.

Te igitur cogitamus, Venerabilem Fratrem Nostrum, idoneum esse aptumque qui Nostras ibidem partes et loquendi et agendi laudabiliter expleas. His itaque Litteris te libentes destinamus **Missum Extraordinarium** Nostrum ad ritus centenariae recordationis Congressus Eucharistici Nationalis memoratis illic diebus. Pro Nobis ergo adstabis inter Pastores Nobis carissimos ac fideles, Nostram mentem de mysterii eucharistici momento ac pondere in christianorum vita inculcabis, et consalutatione fraterna Nostra Apostolicam Benedictionem, sicut et Nos duobus abhinc annis, universae Sancti Ludovici communitati catholicae impertieris.

Hoc tibi fidenter committentes interloquendi officium te salutamus ac benedicendo pariter munus hoc feliciter salutariter absoluturum confidimus.

Ex Aedibus Vaticanis die XXX mensis Maii, anno MMI, Pontificatus Nostri tertio et vicesimo.

IOANNES PAULUS II

[00976-07.01] [Testo originale: Latino]

INTERVENTO DELLA DELEGAZIONE DELLA SANTA SEDE ALLA XXV SESSIONE SPECIALE DELL'ASSEMBLEA GENERALE DELL'O.N.U. SUGLI INSEDIAMENTI UMANI

Pubblichiamo l'intervento che il Capo della Delegazione della Santa Sede, Mons. Francis Assisi Chullikatt, ha pronunciato ieri a New York, nel corso della XXV Sessione Speciale dell'Assemblea Generale dell'Organizzazione delle Nazioni Unite, sul tema degli insediamenti umani:

Mr. President:

Five years ago this month, the United Nations met in Istanbul for the Second United Nations Conference on Human Settlements. The Holy See recognized the importance of that meeting, especially regarding the realization of the right to adequate shelter for all persons and their families, along with a better understanding of the inseparable connection between sustainable development and human settlements development.

With the current meeting, we bring to a close the five-year review cycle of those United Nations Conferences and Summits which have had such a profound effect on our understanding of sustainable human development, not only on the work of this Organization but on the world community.

What have we learned? And what will be the legacy that this and all of those meetings will leave to the United Nations?

To answer those questions, we must turn to the very first principle of the Rio Conference on Environment and Development, that has guided our work for so many years and which states emphatically that: "Human beings are at the centre of our concerns for sustainable development. In fact, the fundamental global community is the human family itself".

Mr. President:

We are reminded that human beings, every woman, man and child, living today and who will be born tomorrow,

who constitute the family, are and must always be considered the subject of our work. Indeed, it is in the central interest and well-being of the family, through the establishment of adequate shelter for all, that we have gathered to discuss the implementation of the Habitat Agenda. Again, it is toward the family that our attention is focused; from families living in the largest cities and to those in the most remote hamlet or village, in every place that they call "home".

The Holy See welcomes the adoption of the *Declaration on Cities and Other Human Settlements in the New Millennium* during this Special Session of the General Assembly. In this Declaration, Representatives will reaffirm their commitment to recognize the important role of the family, as the basic unit of society, to eradicate poverty, safeguard the environment, respect human dignity and promote and protect human rights.

However, the success of this Special Session can not overshadow the fact that so many people remain homeless or, as victims of armed conflict, natural disaster or economic turmoil, have been forced from their homes, their livelihoods and in many cases separated from their families. So many people live in absolute poverty and without access to basic social services such as clean water, safe sanitation, education, health care and adequate nutrition, those things that are necessary for life and the realization of human potential.

This Special Session must spark a renewal of the world's commitment to a solidarity which recognizes the benefits that come from a realization of the common good and a concern for the dignity of each member of the human family.

The United Nations has come a long way since Vancouver. And regarding so many issues, including human settlements development, there is still much to accomplish. Let us hope that a good and promising beginning will come as a result of the work of this Special Session.

Thank you Mr. President

[00978-02.01] [Original text: English]

DICHIARAZIONE DEL DIRETTORE DELLA SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE, DR. JOAQUÍN NAVARRO-VALLS

Il Direttore della Sala Stampa della Santa Sede, Dr. Joaquín Navarro-Valls ha rilasciato questa mattina ai giornalisti la seguente dichiarazione:

Di fronte alla sentenza di primo grado emessa da un Tribunale di Bruxelles nei confronti delle religiose rwandesi Gertrude Mukangango e Kisito Mukabutera, citate in giudizio per rispondere all'accusa di crimini di guerra, per i noti fatti avvenuti in Rwanda nel 1994, devo ricordare quanto ebbe a dire il Santo Padre, nel suo messaggio al popolo rwandese, del 14 maggio 1996: "*La Chiesa... non può essere ritenuta responsabile delle colpe dei suoi membri che hanno agito contro la legge evangelica; essi stessi saranno chiamati a rendere conto delle proprie azioni. Tutti i membri della Chiesa che hanno peccato durante il genocidio devono avere il coraggio di assumere le conseguenze dei fatti che hanno compiuto contro Dio e contro il prossimo*".

Si spera, tuttavia, che le persone incolpate siano state messe in condizione di far valere la propria versione dei fatti e che quanto deciso in un Paese straniero, così lontano dal Rwanda, sia stato sufficientemente considerato nel contesto di avvenimenti assai violenti e di una situazione di grande confusione.

Nell'attesa della sentenza definitiva, la Santa Sede non può che esprimere una certa sorpresa nel vedere riversare su poche persone le gravi responsabilità di numerosi uomini e gruppi, anch'essi coinvolti nel tremendo genocidio compiutosi nel cuore dell'Africa.

[00979-01.01]
